



GROUPE DE TRAVAIL TRANSNATIONAL

CSA-FSI-Projet syndical régional de la FES

LIGNES DE TRAVAIL

Sur les entreprises mondiales (EM) et les entreprises mondiales latino-américaines (EM latino-américaines)

En soutien au plan d'action du 2^e Congrès de la CSA (2012-2016), et au programme de travail de Global Unions Americas (GUA)

Atelier du GTNN d'actualisation et de suivi avec le Groupe des travailleurs et ACTRAV

Montevideo, 22-23 novembre 2011

I. En rapport avec le Groupe des travailleurs et ACTRAV

- Demande d'appui technique à ACTRAV au GTNN concernant un ensemble de conventions et de recommandations pertinentes pour l'action syndicale devant les EM, en relation avec la Déclaration tripartite de l'OIT sur les EMN et les autres normes et instruments internationaux pertinents.
- Suivi des initiatives du Groupe des travailleurs sur la nouvelle utilisation de la Déclaration lors du prochain conseil d'administration (mars 2012).
- Systématisation et analyse de la jurisprudence du Comité de la liberté syndicale de l'OIT sur les cas concernant les EM soumis durant les vingt dernières années pour identifier l'utilisation faite de la jurisprudence.
- Articulation avec la CSI quant à la recommandation de 2010 sur « les syndicats mondiaux et les entreprises mondiales ».
- Suivi du débat à l'OIT sur les agences d'emploi privées (AEP), collaboration avec ACTRAV pour disposer d'une meilleure information sur le cas latino-américain, à travers des cartographies de la présence et de l'utilisation d'AEP, réponses législatives nationales pour limiter leur utilisation, et réponses des syndicats pour

inclure les travailleurs du tertiaire dans les conventions collectives des entreprises utilisatrices.

- Promotion et suivi de l'application des principes directeurs de l'OCDE sur les EMN dans leur version actualisée de 2011.
- Suivi et évaluation critique des autres instruments applicables aux EM et aux EM latino-américaines en dehors de cadre de l'OIT, qui peuvent avoir un impact sur les droits syndicaux des travailleurs.

II. En rapport avec la GUA

- Diffusion des accords-cadres en vigueur dans la région.
- Diffusion des expériences des FSI régionales dans les réseaux syndicaux des EM et des EM latino-américaines.
- Accompagnement de la prochaine campagne contre les contrats de protection patronale des EM et des EM latino-américaines au Mexique et dans d'autres pays.
- Etablissement d'une carte sur les EM latino-américaines, avec un accompagnement d'ACTRAV.
- Elaboration d'une banque de données sur les expériences syndicales dans les EM latino-américaines.
- Etude sur les investissements étrangers directs dans les ALC, pour promouvoir des politiques de réglementation nationales et régionales.
- Introduction et développement du thème de la fiscalité en rapport avec les EM et les EM latino-américaines.

III. En rapport avec les échanges CSA- Confédération européenne des syndicats

- Articulation avec la CES, dans le cadre du plan de travail avec la CSA, pour le travail syndical sur les entreprises européennes en Amérique latine et dans la Caraïbe, et sur les EM latino-américaines en Europe, en liaison avec la promotion de la Déclaration de l'OIT. Cela inclut l'exploration des possibilités de création de conseils d'entreprises européennes correspondant à ceux des EM latino-américaines.